

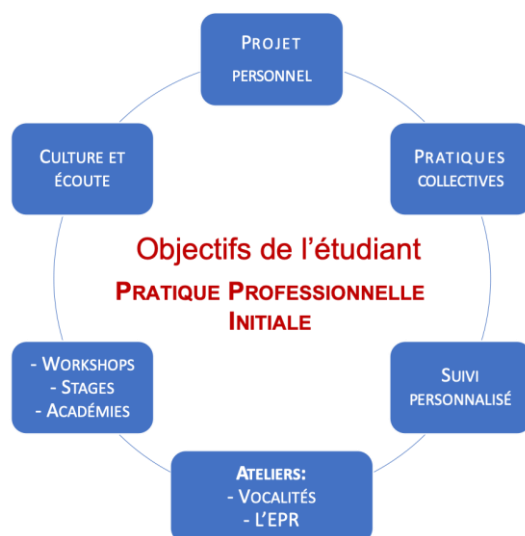
Département des Musiques Traditionnelles et du Monde

Avec le département des Musiques Traditionnelles et du Monde, le Conservatoire du grand Chalon propose un certain nombre de pratiques musicales pour faire de ce lieu d'apprentissage un monde de musiques. Grâce à une approche libre et vivante, ce département vise la sensibilisation à l'apprentissage à partir de pratiques collectives. Créant les conditions d'une liberté d'expression, le département de Musiques Traditionnelles et du Monde a comme objectif principal l'apprentissage et la découverte musicale à partir de pratiques concrètes, mêlant travail collectif et travail individuel en autonomie guidée.

Le département des Musiques Traditionnelles et du Monde propose des cours et ateliers hebdomadaires, stages, workshops ponctuels et académies thématiques qui constituent un espace propice à l'apprentissage musical contextuel, au développement de la pratique amateur ainsi qu'à la formation préprofessionnelle *via* le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial diplômant – CEPI.

Les dispositifs pédagogiques sont conçus pour que l'élève et l'étudiant, accompagné par un enseignant référent, puisse élaborer un parcours personnalisé d'apprentissage selon ses propres besoins et souhaits artistiques.

PRESENTATION DU CYCLE CEPI



L'admission des élèves aux cours et aux ateliers du département des Musiques Traditionnelles et du Monde se fait à l'issue d'un entretien et/ou d'un test d'entrée en présence du professeur référent et/ou d'un jury spécialisé. À cette occasion, sont présentées et discutées les attentes pédagogiques et artistiques de l'élève ainsi que l'articulation de ces dernières avec les cours du département. Chaque année les objectifs et apprentissages sont discutés et évalués. Ceci induit la suite du parcours de formation des élèves/étudiants du département : intégrer ou continuer la participation aux cours en tant que pratiques collectives, poursuivre le parcours de formation dans le cadre du Cycle d'Enseignement Professionnel Initial diplômant – CEPI, ou la finalisation du parcours d'apprentissage.

Cours et ateliers du département

L'Ensemble de Pratiques Rythmiques (l'EPR) - (1h30 hebdo) (Jaime Salazar)

Module centré sur le rapport entre le corps, le chant et les percussions ainsi que sur le travail polyrythmique et l'indépendance. L'atelier vise à travailler le rythme sous diverses formes et supports et à construire une approche de la musique *via* le ressenti et la conscience corporelle.

Grand Ensemble oriental - (1h30 hebdo) (Nicolas Nageotte)

À partir de chants populaires et classiques de l'Asie Mineure sont abordées les notions fondamentales des musiques orientales méditerranéennes : modalité (maqâm), rythmes, ornementation, style.

Ensemble de musique afrocolombienne – (2h hebdo) (Jaime Salazar)

Cours hebdomadaire axé sur l'apprentissage des répertoires traditionnels et populaires colombiens, notamment ceux de la Côte caraïbe et de la Côte pacifique. L'apprentissage des notions mélodiques, harmoniques et polyrythmiques se fait principalement par l'oralité.

La Fanfare ! – (1h30 hebdo) (Raphaël Martin et Aurélien Joly)

Atelier hebdomadaire de musique d'ensemble dédié à explorer des répertoires de musiques du monde et de répertoires « groove » caractéristiques des *marching bands*. L'apprentissage des notions mélodiques, harmoniques et polyrythmiques est fait principalement à l'aide des supports écrits tout en donnant une grande place à l'improvisation et à la danse.

Ensemble de musiques hybrides – (1h30 hebdo) (Olivier Truchot & Jaime Salazar)

Construit autour des processus d'hybridation musicale, cet atelier propose, à travers la pratique musicale et la création, de découvrir et manipuler différents outils techniques pour la composition et la réalisation des arrangements musicaux dans la croisée des répertoires.

Atelier de musiques traditionnelles – (1h30 hebdo) (Mariana Delgadillo & Jaime Salazar)

Atelier centré sur les différents répertoires traditionnels du monde ainsi que sur le travail de placement de la voix et du timbre vocal, la compréhension rythmique et le lien existant entre le corps, la musique et la danse.

Atelier vocal « Vocalités » - (1h30 hebdo) (Laetitia Volcey & Jaime Salazar)

Atelier centré sur les différents répertoires propres à la voix portant une attention particulière aux modalités de pratique centrées sur : le placement de la voix, le timbre et le phrasé mélodique. À partir d'une approche vivante et artistique, ce cours propose d'explorer diverses vocalités à partir de leur contexte de pratique.

Module culture générale et atelier d'écoute - (2h00 hebdo) (Jaime Salazar)

Ce module a comme objectif de faire découvrir, à travers enquêtes, pratique musicale, écoute, documentaires et articles, les musiques traditionnelles et du monde en tant que moteurs sociaux et actions collectives. Le module vise à étudier et à approfondir les mécanismes de fabrication de ces répertoires, de plus en plus prégnants dans les productions artistiques contemporaines.

Atelier suivi personnalisé. (1h00 hebdo) (Jaime Salazar)

Accompagnement personnalisé de l'élève en fonction des besoins et des attentes de pratique musicale, proposé par les membres de l'équipe pédagogique du Conservatoire. Guidé dans son apprentissage et dans ses questionnements par son formateur référent, l'élève suit cet atelier qui vise à susciter l'autonomie et la responsabilisation dans la démarche musicienne. C'est en commun accord entre l'élève et le formateur référent que le soutien instrumental est délivré.

Stages de musiques traditionnelles. (Invités)

Stages d'initiation et de sensibilisation ponctuels autour des multiples musiques et pratiques traditionnelles et/ou populaires délivrés par des artistes et pédagogues reconnus dans leur domaine de pratique. Ces stages pédagogiques ont une durée entre 6 et 12 heures.

Académies des Musiques Traditionnelles et du Monde. (Invités)

Workshops sous la forme de résidences artistiques et pédagogiques dédiées à l'apprentissage des pratiques musicales et des répertoires traditionnels et populaires. La transversalité des savoirs et des logiques de pratique de chaque domaine abordé sont au cœur des académies proposant une pluralité d'approches pédagogiques et didactiques.

Tout élève intéressé par les esthétiques et/ou les pratiques proposées par le département peut y accéder soit en s'inscrivant à chaque cours (assimilé à une pratique collective), soit en intégrant le cursus diplômant CEPI selon les conditions d'admission en vigueur.

Le conseil de passage, au regard des évaluations et des contrôles continus, examine chaque année la poursuite ou non des études et/ou la participation aux divers cours proposés.

Organisation du Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (CEPI)

Le CEPI représente l'accompagnement pédagogique de l'étudiant vers un **projet préprofessionnel**. Visant le développement du projet artistique de l'élève, ce parcours cherche la consolidation d'une démarche personnelle et autonome. Développant exigences qualitatives et quantitatives correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, le cursus CEPI offre l'acquisition et la mise en pratique de multiples compétences des mondes de la musique.

L'admission au cursus CEPI est soumise à un concours d'entrée. Le candidat devra réaliser une prestation artistique d'une durée de 15-20 minutes relevant de sa spécialité et devra présenter le projet artistique qu'il souhaiterait développer et approfondir durant son parcours d'apprentissage.

Après admission, l'élève et le professeur référent composent le parcours pédagogique en fonction des possibilités suivantes :

- 1) Projet Personnel de création artistique
- 2) Atelier(s) de pratique collective
- 3) Participation aux stages pédagogiques
- 4) Participation, au minimum, à deux Académies des Musiques du Monde
- 5) Atelier vocal « Vocalités »
- 6) Atelier de percussions et polyrythmies « L'EPR »
- 7) Module culture générale musiques du monde et atelier d'écoute
- 8) Atelier suivi personnalisé.
- 9) Un cours autre parmi les nombreuses disciplines pratiquées au conservatoire : écriture, analyse, théâtre, danse, harmonie Jazz, arrangements, compositions, direction, etc.

L'élève dispose de 2 à 4 ans pour finaliser le CEPI. Il sera achevé lorsque les objectifs d'apprentissage définis et préétablis entre l'élève et le professeur référent sont accomplis. Ce parcours accompagne l'élève dans la construction de son projet professionnel en le munissant d'outils pratiques et de connaissances spécifiques en lien avec le secteur artistique et culturel.

⇒ Évaluation et Obtention du DEM

La validation de 7 UV est nécessaire pour l'obtention du DEM.

1. UV Projet Personnel de création artistique (concert en présence d'un jury spécialisé)
2. UV de Pratique collective (concert en présence d'un jury spécialisé)
3. UV de Culture générale des Musiques du Monde (élaboration d'un dossier de recherche). Ces trois premières UV seront accompagnées d'un entretien.
4. UV de pratique collective vocale validée par contrôle continu.
5. UV de rythme et polyrythmie validée par contrôle continu.
6. Une UV validée par contrôle continu à choisir parmi les nombreuses disciplines délivrées au conservatoire : écriture, analyse, théâtre, danse, harmonie Jazz, arrangements, compositions, direction, etc.
7. 4 Stages connaissance des métiers.

- Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Diplôme d'Études Musicales**.

À l'issue de ce cycle, les études au CRR sont terminées.

Description détaillée du Cursus Musiques Traditionnelles et du Monde

Objectifs Généraux :

- La sensibilisation à l'apprentissage musical à partir de la pratique collective
- Le développement des motivations, de la curiosité musicale, du goût pour les musiques traditionnelles et du monde, avec une place importante accordée à l'écoute
- L'accès à une approche libre et vivante de la musique
- La sensibilisation au langage rythmique (pulsation, placement, « grooves », conscience des débits)
- Sensibilisation aux différents rôles musicaux (rythmique, harmonique, instrument mélodique, voix principale, etc.) au sein d'un ensemble musical
- La sensibilisation et le développement de la pratique de l'improvisation
- Favoriser une réelle autonomie de l'élève et une appropriation personnelle des savoirs transmis
- Créer les conditions d'une liberté d'expression
- L'acquisition d'une méthode personnelle de travail favorisant le sens critique et la prise d'initiative
- Exploiter un champ de savoirs ou d'expériences pour élaborer des connaissances nouvelles
- Préparer les élèves aux réalités de la scène et, le cas échéant, de la filière professionnelle
- Mobiliser la recherche comme outil de formation
- Développer l'esprit critique, suscitant l'auto-évaluation

Objectifs Spécifiques :

- L'apprentissage musical à partir de la pratique collective
- L'approfondissement du langage rythmique en relation à un répertoire spécifique
- Le développement de la pratique de l'improvisation selon un contexte de référence
- La formulation d'une posture critique concernant les pratiques musicales
- L'ébauche d'une approche personnelle du son, du timbre et du phrasé en relation à un répertoire spécifique et à un collectif
- La pratique concrète de différents rôles musicaux (rythmique, harmonique, instrument mélodique, voix principale, etc.) au sein d'un ensemble musical
- L'amorce de savoir-faire instrumentaux (individuels et collectifs) fondés tant sur le ressenti et l'écoute, que sur l'utilisation de l'écrit
- Le développement des outils méthodologiques propres à la recherche
- La sensibilisation à la formalisation d'une posture critique et personnelle concernant les mondes de l'art
- La conception et la mise en œuvre de projets artistiques
- La construction d'un patrimoine artistique personnel